

## Trophée de l'Accueil

### *Pilote Adie de Développement Rural Economique (programme PADRE)*

#### **Des Agences mobiles pour le Microcrédit en Creuse, Corrèze, Cantal et Sud Poitou - par l'ADIE**

Le développement du Microcrédit sur les territoires ruraux doit permettre le maintien et la création des activités économiques dans les campagnes et ainsi pouvoir conserver un territoire attractif avec ses commerces et services de proximité. Dans le cadre de ce projet expérimental, l'ADIE cherche les méthodes adéquates pour que ses services, le microcrédit et l'accompagnement, puissent être accessibles à tous, aussi bien en milieu urbain que sur des zones à très faible densité. Elle développe aujourd'hui un projet pilote, car ce programme a vocation à se dupliquer sur de nouvelles zones rurales en fonction des besoins des collectivités locales.

- Les objectifs poursuivis,

L'ADIE a souhaité s'engager fortement dans un pilote de développement de ses activités en milieu rural afin de permettre l'accès aux initiatives économiques à tous et de rapprocher ses services aux habitants du monde rural.

- L'action engagée,

Le principe de base du projet repose sur l'identification et le financement de clients nouveaux ayant des besoins de crédits non ou mal couverts par ailleurs, pour la création, le maintien ou le développement d'activités génératrices de revenus. La stratégie commerciale repose sur « aller au devant » des clients potentiels dans des lieux de la vie quotidienne pour susciter l'intérêt en rompant avec les circuits traditionnels de la création d'activité et de l'accompagnement social.

Plusieurs problématiques sont spécifiques aux territoires ruraux : l'habitat est dispersé ; il existe de vrais problèmes de mobilité, il existe une réelle pauvreté cachée ; certaines pratiques sont particulièrement développées : autoproduction, troc,...

Dans ce cadre, l'Adie s'est fixé les objectifs spécifiques suivants : **créer un bouche-à-oreille ACTIF ; faire émerger une demande latente ; susciter l'initiative par l'exemple.**

**Deux agences mobiles** (financées par la Fondation RTE) ont alors été aménagées pour permettre aux conseillers de se rendre de manière hebdomadaire sur les lieux de vie des villages (les marchés principalement), et ainsi vivre au cœur des villages. **L'ADIE a développé 13 points de rencontres avec ses agences mobiles sur la Creuse et la Corrèze. Des points relais ADIE ont été développés dans les villages du Cantal et du Sud Poitou.** Autour de ces points relais, **des cafés-débats sont animés**, des réunions avec les clients sont organisées...

Ces deux formes d'action répondent à la mise en place d'une démarche de proximité qui se développe en 5 points : **Etude territoriale** : « Découvrir son territoire d'action » - **Intégration territoriale** : « Se faire connaître, faire connaître ses outils » - Lors de cette phase, les conseillers ont rencontré un grand nombre d'acteurs de la vie locale, les maires, mais aussi les commerçants, le placier du marché, la presse - **Prospection** : « Trouver les premiers clients » - réalisée par la présence sur les lieux de vie, mise en place de cafés débats... - **Satisfaction** : « Un client satisfait devient un ambassadeur » - **Bouche à Oreille** : « Susciter l'initiative par l'exemple ».

La mise en œuvre de PADRE a commencé avec son avant-projet en 2007, les équipes travaillant sur ce programme ont été recrutées en juillet 2007, les agences mobiles aménagées en décembre 2007, les premiers clients en janvier 2008. Actuellement le programme est dans une phase de vérification de la méthode, l'ADIE a par ailleurs décidé au vue des résultats d'étendre ce programme sur de nouvelles zones rurales.

- Les résultats obtenus et ceux à venir,

**Depuis 2008, le programme PADRE a financé plus de 250 personnes** dans le cadre de leur maintien, création ou développement d'activités sur les zones sélectionnées (avant l'ADIE ne finançait qu'une personne sur ces zones par année). Les conseillers se sont intégrés dans la vie locale et appartiennent à la vie économique locale. 35 % des personnes financées étaient des travailleurs indépendants en activité dont leur besoin de financement n'était pas couvert par les banques.

En 2009, le programme devrait financer plus de **350 personnes** et ainsi maintenir ou permettre la création d'autant d'emplois dans des zones où il est difficile de trouver un emploi à plein temps.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

L'ADIE ne fait qu'accomplir sa mission qui est de permettre à chacun de créer son emploi et de vivre avec ses moyens. Permettre la création de son emploi, ou conserver les activités existantes en milieu rural a pour objectif principal de maintenir les lieux de vie, les services de proximité dans les villages et par là même les habitants. Les petites activités deviennent la force du milieu rural, et beaucoup de petites activités peuvent représenter l'équivalent d'une belle PME. Enfin maintenir les habitants sur les territoires, c'est la première pierre pour pouvoir développer des politiques d'accueil par la suite.

**Contact** : ADIE, Association pour le Droit à l'Initiative Economique - **Thomas Tignon** - Tél. : **06 73 88 73 65**